



Comité technique local DRFIP 35

26 janvier 2017

Déclaration des élu-e-s CGT

Monsieur le Président,

En déclaration liminaire, la CGT va tout d'abord donner lecture du début de la déclaration adoptée par le conseil national de la CGT Finances Publiques :

La CGT Finances Publiques réunie en Conseil National les 11 et 12 janvier 2017 a réaffirmé un constat simple : la DGFIP est en danger de disparition.

Comme tous les fonctionnaires, comme tout le monde du travail, les agents des Finances Publiques sont dans le collimateur des politiques régressives à l'œuvre.

Quatre exemples :

- les suppressions d'emploi, les restrictions budgétaires qui mettent en difficulté l'exercice de nos missions de service public,
- le prélèvement à la source qui n'a d'autre objectif que de mettre à mal le système fiscal français et va aboutir à détruire l'organisation actuelle de la DGFIP,
- les restructurations tous azimuts en cours dans notre administration,
- les statuts particuliers, ainsi que les règles de gestion, rémunération qui leur sont attachés, sont menacés avec la mise en œuvre de PPCR et du RIFSEEP.

La CGT Finances Publiques refuse et combat toutes ces mesures régressives. Elle s'oppose également à la remise en cause des droits des élus et représentants des personnels, aux discriminations, aux menaces et aux sanctions visant les militants syndicaux. Celles-ci n'ont qu'un seul but : priver les personnels de leurs droits !

Les élu-e-s CGT Finances Publiques au CTL de la DRFIP35 partagent pleinement cette déclaration et les inquiétudes qu'elle exprime. Cette politique nationale, mortifère pour le service public, l'emploi et les conditions de travail, est appliquée depuis des années avec zèle et méthode dans notre département où vous venez de prendre les fonctions de directeur régional.

En Ille-et-Vilaine ce sont ainsi :

- 350 emplois supprimés en dix ans et des dizaines de vacances d'emploi chaque année,
- 17 trésoreries fermées en 15 ans, dont 4 ces deux dernières années,
- des restructurations de services brutales, incohérentes et contre-productives,
- des réformes mal préparées et imposées sans concertation,
- des conditions de travail dégradées avec des conséquences lourdes sur les conditions de travail,
- un dialogue social teinté de mépris et d'absence d'écoute des personnels et de leurs représentants.

Les agents sont très inquiets sur l'avenir de leurs services et de leurs emplois. Ils constatent, avec la CGT, que les grands projets portés par le gouvernement, le parlement, le ministère, la direction générale mettent en danger l'existence même de leur administration.

Nous ne ferons pas ici l'inventaire de toutes les réformes en cours et en projet qui menacent la direction des finances publiques, ses missions et ses salariés, et dont beaucoup ont été évoqués lors de notre rencontre bilatérale du 20 janvier.

Les sujets à l'ordre du jour de ce CTL en sont une illustration.

La CGT a demandé l'inscription à l'ordre du jour de ce comité technique le projet de prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Cette réforme impacte le travail de nombreux agents à la DRFIP35 : en SIP, en SIE, en trésoreries mixtes, en services d'accueil, dans les services de contrôle... Les agents sont déjà directement interpellés par les usagers particuliers et professionnels.

Nous souhaitons donc avoir des informations sur l'état d'avancement des travaux de préparation et de mise en œuvre du PAS, sur les projets d'organisation du travail et des services, sur les moyens qui y seront affectés, sur les plans de formation, etc. Les collègues sont inquiets et nous espérons qu'à la suite de ce CTL nous pourrons leur apporter des informations concrètes.

La CGT s'oppose fermement à cette réforme, de la section locale à la direction confédérale. Le prélèvement à la source n'améliorera pas le service public pour l'utilisateur contribuable, il ne simplifiera pas le système déclaratif, il ne lui offrira pas une meilleure justice fiscale. Il donnera aux employeurs accès à des informations sur la vie privée des salariés. Il leur permettra de s'offrir des facilités de trésorerie. Alors que l'impôt sur le revenu est actuellement recouvré à plus de 98 %, qu'en sera-t-il avec la réforme quand on sait les difficultés à recouvrer les cotisations sociales auprès d'une grande partie des employeurs ?

Au-delà de cette réforme, le gouvernement n'a-t-il pas l'intention de fusionner la contribution sociale généralisée et l'impôt sur le revenu comme cela avait été envisagé à plusieurs reprises ? Aujourd'hui, le financement de la Sécurité Sociale est assis sur les cotisations sociales. Si demain, la CSG fusionne avec l'impôt sur le revenu c'est le financement de la Sécurité Sociale qui est menacé. Le prélèvement de l'impôt à la source peut être le cheval de Troie qui permettra la casse de tout l'édifice de notre protection sociale.

La CGT revendique au contraire, une profonde réforme du système fiscal afin de le rendre plus juste et plus efficace ainsi qu'une sécurité sociale financée par les cotisations sociales assises sur le travail.

Nous souhaitons intervenir également sur un autre point de l'ordre du jour dès la liminaire : celui de l'accueil sur rendez-vous. Vous proposez d'expérimenter ce dispositif pour les usagers des centres des finances publiques de Saint-Malo et Fougères et vous demandez l'avis des représentants des personnels. Pour la CGT, d'ores et déjà nous vous informons que notre avis sera catégoriquement et définitivement négatif ! Ne comptez pas sur nous pour participer avec vous à démolir nos services et nos missions ! Nous portons dans ce vote les revendications des personnels concernés qui souhaitent continuer à recevoir les contribuables et autres usagers dans de bonnes conditions, sans restrictions et sans délais. Nous vous remettons leur pétition, très massivement signée, où ils l'expriment sans aucune ambiguïté.

Année après année, la DG a réduit l'accueil du public dans nos centres des finances publiques, dans les trésoreries rurales d'abord, avec des demi-journées, puis des journées complètes de fermeture, puis dans les postes urbains et les grands centres (le dernier en date étant Magenta, pourtant classé « grand accueil »). Les directions successives nous ont toujours « vendu » ces régressions au nom de l'amélioration des conditions de travail des collègues, qui ne pourraient plus faire face à l'ensemble des missions, principalement en raison des suppressions d'emplois. La CGT s'y est toujours opposée, en votant contre ou en refusant de prendre part aux votes. Ce n'est pas en faisant reculer le service public qu'on améliorera les conditions de travail, c'est en affectant les moyens nécessaires à sa bonne exécution. Cette nouvelle évolution est le dernier avatar en date de cette politique de fermeture de l'accès du public à notre administration. Elle accompagne les suppressions d'emplois et prépare les suivantes. Elle va contribuer à faire perdre le lien du contribuable avec son centre des impôts ou sa trésorerie, alors même que le prélèvement à la source se met en place. L'accueil sur rendez-vous sera un nouveau moyen de compliquer la vie du contribuable et de le décourager de demander des informations en vue de bénéficier de ses droits. Le tout numérique ne remplacera jamais le contact humain et l'explication directe apportée par un professionnel bien formé, dans une équipe en nombre suffisant pour que chaque contribuable puisse être reçu dans des délais acceptables et de bonnes conditions. Plutôt que le développement des plate-formes d'accueil téléphoniques, du site impots.gouv et des rendez-vous, la CGT revendique des guichets ouverts 5 jours sur 5, avec du personnel en nombre suffisant pour faire des accueils de premier et deuxième niveaux de qualité, à la hauteur des besoins des usagers.

Quelques mots sur les conditions de travail : lors de notre rencontre du 20 janvier, vous avez annoncé qu'à l'occasion du collège des chefs de service du 23, vous donneriez des consignes aux cadres pour mettre un terme à la « pression des indicateurs ». La CGT espère que ces consignes ont bien été données, qu'elles ont été bien entendues et qu'elles seront bien appliquées. Dans nos services de nombreux agents sont en souffrance, avec des risques graves pour leur santé. La pression hiérarchique, souvent motivée par cette pression des indicateurs, doit cesser. C'est votre responsabilité de donner ces consignes aux cadres, mais aussi de leur donner les moyens de faire tourner leurs services dans de bonnes conditions pour les agents et le service public. Nous attendons des actes forts dans cette direction.

De même, nous attendons des réponses rapides aux difficultés rencontrées dans nos locaux, notamment au Turgot où les dernières semaines ont été particulièrement éprouvantes en raison des défaillances de la climatisation. La CGT rappelle qu'elle avait émis des réserves importantes sur ce point précis lors de la réfection du bâtiment. Les quatre organisations syndicales représentatives de la direction ont exercé un droit d'alerte pour les agents travaillant dans ce bâtiment. Des réparations d'urgence ont été engagées pour répondre au problème immédiat. Il s'agit maintenant d'aboutir à une solution définitive à ces dysfonctionnements récurrents en engageant les études et les investissements nécessaires ; ce problème de climatisation du Turgot a trop duré.

Enfin, puisque c'est votre premier CTL dans notre direction, la CGT Finances Publiques 35 tient à vous exprimer son attachement au dialogue social, notamment institutionnel. Pour nous le CTL en est l'espace privilégié. Nous attendons de la part de son président le respect des agents et de leurs représentants élus. Nous y serons particulièrement attentifs.